

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10240**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Droit Economie Gestion Mention : Commerce Spécialité : Cadre Commercial du Nautisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Vente et négociation des produits et services du milieu du nautisme, en français et en anglais.
- Pilotage de l'activité commerciale d'une équipe de vente.
- Rédaction de référentiels de management de la vente.
- Optimisation de la rentabilité commerciale d'un point de vente. Intégrer la pratique budgétaire dans les activités commerciales.
- Appréciation de la rentabilité d'une entreprise nautique.
- Vente de solutions de financements adaptés aux activités nautiques.
- Réalisation d'implantations commerciales à l'étranger.
- Animation d'un réseau de vente international.
- Mise en oeuvre d'actions de commerce international.
- Identification d'un marché.
- Elaboration et mise en oeuvre d'une stratégie dans une entreprise de la filière nautique.
- Choix des modes d'exploitation de l'entreprise commerciale.

Compétences ou capacités attestées :

Argumenter et négocier efficacement. Argumenter sur les produits de la filière nautique. Identifier et découvrir les besoins des clients de produits nautiques. Assurer le suivi du client. S'exprimer devant un public restreint ou élargi.

Conduire une négociation en anglais.

Mener une communication écrite en anglais : courriel, lettre simple. Analyser un contrat rédigé en anglais.

Identifier les valeurs de la cible de communication.

Effectuer un publipostage. Réaliser une affichette, une affiche, un dépliant. Réaliser un diaporama. Respecter une charte graphique.

Identifier le problème juridique d'une situation.

Collecter et utiliser l'information juridique nécessaire à la résolution d'un problème juridique.

Identifier les différentes formes de responsabilités juridiques.

Différencier les matériaux utilisés dans le nautisme et les modes opératoires de construction d'un navire.

Intégrer les mécanismes fondamentaux de la chaîne comptable,

Interpréter les documents de synthèse.

Etablir des documents commerciaux.

Appliquer les techniques de calcul de coûts. Appréhender la rentabilité d'une activité.

Comprendre et appliquer les éléments d'une charte qualité

Maîtriser les outils d'analyse financière.

Elaborer un budget. Elaborer et interpréter un tableau de bord.

Elaborer une démarche de merchandising.

Détecter et évaluer les risques des engagements liés à une opération commerciale. Mettre en oeuvre la responsabilité contractuelle d'un débiteur défaillant.

Utiliser les outils d'analyse d'un marché

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Ce professionnel travaille principalement dans les entreprises prestataires de services nautiques (concessionnaires, cabinets de courtage, accastillage, shipchandler, associations, club de voile...) ou dans les entreprises industrielles et commerciales (production, service achat, vente, export, marketing...);

Il exerce aussi parfois son activité dans les banques et assurances au sein du réseau commercial (financement/assurances) ou les administrations (port de plaisance communal...).

Types d'emplois accessibles :

Conseiller de vente/responsable commercial.

Technico-commercial (accessoire, équipement).

Management intermédiaire : Responsable d'un point de vente de réseau régional ou national.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1404 : Relation commerciale en vente de véhicules

D1401 : Assistanat commercial

D1403 : Relation commerciale auprès de particuliers

D1406 : Management en force de vente

D1204 : Location de véhicules ou de matériel de loisirs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Condition d'admission:

Pour la formation initiale :

- Etudiants diplômés d'un bac+ 2 commercial ou en sciences de gestion (DUT, BTS, DEUG, ...);

- Diplômés d'autres formations (STAPS...) si expérience commerciale ou de management.

Pour la formation continue :

- Salariés ou demandeurs d'emplois titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ;

- Salariés ou demandeurs d'emplois titulaires d'un baccalauréat et d'une bonne culture générale, doublée d'une expérience professionnelle significative de 3 ans dans le nautisme, dans le cadre d'une démarche de validation des acquis et de l'expérience.

Modalités de recrutement.

Examen du dossier de candidature par le Responsable d'Action de Formation

Entretien physique ou téléphonique avec le Responsable d'Action de Formation

Entretien de sélection avec une entreprise pour l'obtention d'un emploi en contrat de professionnalisation

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 : Animer et communiquer - 10 ECTS

UE 2 : Environnement des activités nautiques - 8 ECTS

UE 3 : Outils de gestion et production - 6 ECTS

UE 4 : Démarche mercatique - 6 ECTS

UE 5 : Techniques commerciales - 10 ECTS

UE 6 : Projets tutorés - 8 ECTS

UE 7 : Stage en entreprise - 12 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur).
Par candidature individuelle	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 09/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 20 septembre 2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour la promotion 2008/2009 :

67 % des diplômés sont en emploi (dont 63 % en CDI)

16 % poursuivent des études,

16 % voyagent

1 % est en recherche d'emploi

Autres sources d'information :

http://www.iut-sn.univ-nantes.fr/SI00152/0/fiche___formation/&RH=IUTSN_FR1&ONGLET=1

<http://www.iutsn.univ-nantes.fr/>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Saint Nazaire

Historique de la certification :

Création de la licence professionnelle : Septembre 2004